|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT-25 pour la région Asie-Pacifique (RPM-AFR)****Bangkok, Thaïlande, 20-21 mars 2025** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **RPM-ASP25/18-F** |
|  | **21 mars 2025** |
|  | **Original: anglais** |
| Président de la RPM-ASP |
| Rapport final du Président de la RPM-ASP |
|  |

Introduction

La Réunion préparatoire régionale pour la région Asie-Pacifique en vue de la CMDT-25 (RPM-ASP) a été organisée par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), les 20 et 21 mars 2025 à Bangkok (Thaïlande), à l'invitation de la Commission nationale de la radiodiffusion et des télécommunications (NBTC) de la Thaïlande.

L'objectif de la RPM-ASP était de déterminer et d'aligner, au niveau régional, les priorités concernant le développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), compte tenu des contributions soumises par les États Membres et les Membres du Secteur de l'UIT-D de la région.

Les participants sont parvenus à établir un ensemble de propositions sur les priorités, qui serviront de point de départ à l'élaboration des contributions pour la Conférence mondiale de développement des télécommunications, qui se tiendra du 17 au 28 novembre 2025 à Bakou (Azerbaïdjan) et examinera les activités qui devront être menées par l'UIT-D pendant la prochaine période quadriennale (2025-2028).

Le présent rapport rend compte des travaux et des résultats de la réunion RPM-ASP.

Participation

La réunion s'est tenue en présence de 138 participants, dont 84 délégués représentant 25 États Membres de la région Asie-Pacifique, 22 participants au titre de la Résolution 99, représentant 12 Membres de Secteur, 6 participants représentant 5 États Membres ayant le statut d'observateur, 10 participants représentant 7 Membres de Secteur ayant le statut d'observateur et un participant représentant un établissement universitaire prenant part aux travaux de l'UIT. Cinquante-six femmes et 82 hommes y ont participé.

La liste définitive des participants est reproduite dans le [Document 17](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0017/fr).

# 1 Cérémonie d'ouverture

Plusieurs allocutions de haut niveau ont été prononcées lors de la cérémonie d'ouverture. Dans leurs remarques liminaires, les orateurs ont souligné ce qui suit:

– **M. Cosmas Luckyson Zavazava**, Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT (BDT) de l'UIT, a insisté sur l'engagement de l'UIT en vue d'appuyer la transformation numérique, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PIED) et les pays en développement sans littoral (PDSL). Il a salué les progrès accomplis en matière d'inclusion numérique dans la région, notant le nombre important de PMA qui sont sortis de la catégorie des PMA. M. Zavazava a mis en avant le rôle de l'UIT dans l'intégration des technologies numériques dans les efforts déployés pour atténuer les changements climatiques et s'adapter à leurs effets, faisant référence aux résultats de la COP29 tenue en Azerbaïdjan. Il a souligné l'importance de la transformation numérique pour favoriser la durabilité environnementale, assurer la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques et garantir un avenir numérique respectueux de l'environnement. M. Zavazava a en outre présenté les grandes lignes des initiatives menées par l'UIT, notamment les centres de transformation numérique au Pakistan, en Indonésie, aux Philippines et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui ont eu des incidences considérables sur la formation dans le domaine des compétences numériques et l'accès aux technologies. Les projets "Villages intelligents" et "Îles intelligentes" ont été cités au nombre des réussites majeures concernant la promotion de l'innovation, de l'esprit d'entreprise et de l'atténuation des effets des catastrophes. M. Zavazava a souligné la détermination de l'UIT à accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) grâce à l'inclusion numérique, à l'innovation et aux partenariats.

– **M. Trairat Viriyasirikul**, Secrétaire général a.i. de la Commission nationale de la radiodiffusion et des télécommunications (NBTC) de la Thaïlande, a ensuite prononcé une allocution de bienvenue. Il a exprimé sa gratitude à l'UIT pour l'organisation de cette manifestation et a reconnu le rôle essentiel que jouerait la CMDT-25 dans la définition de l'avenir numérique de la région. Il a présenté les principaux domaines sur lesquels porterait la réunion, notamment le niveau de développement numérique, la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali adopté par la CMDT-22 et les travaux préparatoires en vue de la CMDT-25. M. Trairat a souligné l'importance de la coopération régionale pour se pencher sur les perspectives et les difficultés liées à la transformation numérique.

– La cérémonie s'est terminée par une photo de groupe rassemblant les principaux représentants officiels et délégués, donnant le coup d'envoi officiel de la réunion. Les remarques liminaires du Directeur du BDT sont disponibles [ici](https://www.itu.int/fr/ITU-D/bdt-director/Pages/past-speeches.aspx).

# 2 Élection du Président et des Vice-Présidents

À l'issue de consultations dans la région, **M. Saneh Saiwong**, Ingénieur principal, Bureau de la NBTC, **Thaïlande**, a été élu à la présidence de la RPM-ASP à l'unanimité par acclamation.

Les participants ont également approuvé à l'unanimité les propositions concernant les trois Vice‑Présidents de la RPM-ASP:

– **Mme Tupou'tuah Baravilala**, Directrice générale, Transformation numérique publique, Ministère du commerce, des coopératives, des micro, petites et moyennes entreprises et des communications, **Fidji**

– **M. Avinash Agrawal**, Directeur général adjoint chargé des relations internationales, Département des télécommunications, **Inde**

– **M. Sri Sunardi**, Analyste des politiques, Ministère des communications et des affaires numériques, **République d'Indonésie**

# 3 Adoption de l'ordre du jour

Les participants ont approuvé l'ordre du jour tel qu'il figure dans le [Document 1(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0001/fr).

# 4 Adoption du programme de gestion du temps

Le secrétariat a indiqué que 16 documents avaient été reçus pour la RPM-ASP: 8 émanant d'États Membres de l'UIT et de Membres de Secteur de l'UIT-D, 4 du secrétariat et 4 des groupes de travail du GCDT. Tous les documents de la réunion sont accessibles sur le [site web où sont publiés les documents de la RPM](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-250320/sum/fr).

Après avoir examiné tous les documents de réunion connexes, les participants ont adopté le projet de programme de gestion du temps proposé ([Document DT/1(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-250320-TD-0001/fr)).

# 5 Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali de la CMDT-22 (y compris les initiatives régionales) et présentation du rapport "Niveau de développement du numérique et tendances dans ce domaine dans la région Asie-Pacifique: Enjeux et perspectives"

[Document 2(Rév.3)](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0002/fr): le document intitulé "**Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali de la CMDT-22 (y compris les initiatives régionales)**" a été présenté par le secrétariat.

Ce rapport donne des informations sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali entre mai et décembre 2024 et rend compte des progrès réalisés dans le développement des télécommunications et des TIC entre les régions. Parmi les principaux résultats figurent le renforcement des capacités mondiales de télécommunications d'urgence et l'appui fourni aux États Membres en vue de la mise en place de systèmes d'alerte avancée dans le cadre de l'initiative "Alertes précoces pour tous" (EW4ALL). En outre, il est indiqué que les initiatives relatives à la cartographie des infrastructures, à la gestion du spectre et au développement du large bande ont été essentielles pour combler les lacunes en matière de connectivité des TIC et améliorer la résilience des infrastructures.

Le rapport met en évidence les efforts de renforcement des capacités, tels que les ateliers et les formations sur les compétences numériques et les politiques en matière de TIC, qui ont été déployés à l'intention de différents groupes de population, notamment les femmes, les jeunes et les communautés mal desservies. Il fait état de progrès considérables qui ont été réalisés dans la promotion des écosystèmes de l'innovation numérique, l'élaboration de cadres réglementaires et la promotion du développement durable grâce à des projets de transformation numérique. Il contient également un appel en faveur du renforcement de la collaboration, de l'élaboration de stratégies adaptées et d'investissements dans les technologies émergentes, dans le but de remédier aux disparités persistantes et d'assurer une connectivité inclusive, dans la droite ligne des Objectifs de développement durable (ODD).

Les initiatives régionales pour la région Asie-Pacifique correspondent aux cinq domaines prioritaires qui ont été définis et arrêtés par les Membres de la région Asie-Pacifique et approuvés par la CMDT-22 dans sa [Résolution 17](https://www.itu.int/pub/D-RES-D.17-2022/fr) (Rév. Kigali, 2022).

Les initiatives régionales de l'UIT pour la région Asie-Pacifique sont les suivantes:

– **ASP1**: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, y compris des pays insulaires du Pacifique, et des pays en développement sans littoral

– **ASP2**: Tirer parti des technologies de l'information et de la communication pour favoriser l'économie numérique et des sociétés numériques inclusives

– **ASP3**: Promouvoir le développement des infrastructures pour améliorer la connectivité numérique et connecter ceux qui ne le sont pas encore

– **ASP4**: Créer un environnement politique et réglementaire propre à accélérer la transformation numérique

– **ASP5**: Contribuer à la mise en place d'un environnement des technologies de l'information et de la communication fiable et solide

Les membres ont été invités à contribuer financièrement et en nature à la mise en œuvre des futures initiatives régionales, le financement des initiatives s'étant révélé être un défi pendant la période actuelle. Par ailleurs, les membres ont également été invités à participer à l'élaboration des nouvelles initiatives régionales qui seront adoptées à la CMDT-25, l'objectif étant de s'assurer qu'elles tiennent compte des besoins de tous les pays de la région. Il a été précisé que les projets en cours actuellement se poursuivraient conformément à leur calendrier.

La présentation du document a été suivie d'une [vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=n-9xwzs0i9I) illustrant les retombées des activités menées par l'UIT.

**Les participants à la réunion RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 2 et de la présentation** [**vidéo**](https://www.youtube.com/watch?v=n-9xwzs0i9I)**.**

[Document 3(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0003/fr): le document intitulé "**Niveau de développement du numérique et tendances dans ce domaine dans la région Asie-Pacifique: Enjeux et perspectives**" a été présenté par le secrétariat.

Ce document vise à donner des informations aux participants et aux parties prenantes en vue de l'élaboration des priorités de la région dans le domaine du numérique. Il comprend deux parties: la première dresse un état des lieux du niveau de développement du numérique dans la région Asie‑Pacifique au moyen d'indicateurs fondamentaux, et la seconde contient des études de cas dans la région concernant les initiatives porteuses d'effets menées ou appuyées par l'UIT.

Le document en avant une connectivité universelle et efficace, en tant qu'impératif politique et souligne combien il est important de continuer d'investir dans les données et la réglementation, dans le but de réduire les fractures numériques et d'opérer la transformation numérique de la région.

Malgré des avancées remarquables en matière de réglementation et de développement de l'infrastructure, des difficultés subsistent, avec toujours des disparités en ce qui concerne l'accès au numérique et son utilisation entre et dans les pays de la région, ce qui témoigne de la nécessité de mettre en œuvre des politiques ciblées et de renforcer la collaboration.

En s'appuyant sur ses succès et en comblant les lacunes qui subsistent, la région a le potentiel de parvenir à la connectivité universelle et efficace dans un avenir proche. Elle pourra ainsi exploiter pleinement le potentiel offert par les technologies numériques au service du progrès social et de la prospérité économique.

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-INF/fr).

**Les participants à la réunion RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 3.**

# 6 Rapport sur les décisions des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liées aux travaux de l'UIT-D

[Document 4](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0004/fr): le secrétariat a présenté le document intitulé "**Rapport sur les décisions des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liées aux travaux de l'UIT-D**" au titre de ce point de l'ordre du jour.

Ce document récapitule les principales décisions de l'AMNT-24, de l'AR-23 et de la CMR-23, en mettant l'accent sur leur pertinence pour le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D). Il vise à informer les participants à cette réunion ainsi qu'aux autres réunions préparatoires régionales (RPM) de ces résultats, les États Membres étant invités à les examiner et à veiller à ce que les résultats et les résolutions de la CMDT-25 soient alignés sur ceux adoptés à la CMR-23 et à l'AMNT-24.

Le Document 4 comprend deux annexes, à savoir l'[Addendum 1 au Document 4(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0004/fr), qui donne des précisions sur les résultats de l'AMNT-24, tenue à New Delhi du 15 au 24 octobre 2024, et l'[Addendum 2 au Document 4](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0004/fr), qui donne des précisions sur les résultats de l'Assemblée des radiocommunications de 2023 (AR-23), de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023 (CMR-23) et de la première session de la Réunion de préparation à la Conférence (RPC27‑1) en vue de la CMR-27, ces trois manifestations ayant eu lieu à Dubaï (Émirats arabes unis). Les deux annexes ont été présentées par le secrétariat dans le cadre du Document 4.

**Les participants à la réunion RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 4 et de ses addendas.**

# 7 Travaux préparatoires en vue de la CMDT-25

## 7.1 Avant-projet de contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT et projet de Plan d'action

[Document 8](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0008/fr): le document intitulé "**Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D**", a été présenté par Mme Inga Rimkevičienė, Présidente du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D.

Dans son exposé, Mme Rimkevičienė a donné un aperçu du rapport d'activité (Document 8). Elle a souligné que le Groupe avait pour mandat d'analyser et d'harmoniser les priorités de l'UIT-D avec les objectifs mondiaux de développement et de proposer des recommandations pour le Plan d'action de Bakou en vue de la CMDT-25.

L'accent a été mis sur les travaux menés par le groupe à ce jour, notamment sur les réunions tenues jusqu'à présent. Mme Rimkevičienė a en outre fourni des informations sur les prochaines étapes qui seront suivies par le groupe en vue de l'élaboration du produit final, qui sera soumis au GCDT pour qu'il l'examine plus avant à sa réunion de 2025.

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-INF/fr).

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 8.**

## 7.2 Avenir des Questions confiées aux commissions d'études

[Document 5(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0005/fr): ce document, intitulé "**Rapport sur l'état d'avancement des travaux du GT‑GCDT-futureSGQ**", a été présenté par M. Ahmed Sharafat, Président du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études.

Il a présenté le rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail et a exposé ses principaux objectifs, notamment l'évaluation de la pertinence des Questions actuellement à l'étude, les nouveaux thèmes proposés et la mise en conformité avec les priorités de l'UIT-D. Le rapport donne des informations détaillées sur la méthodologie employée, par exemple les consultations des parties prenantes qui ont été menées au moyen de questionnaires en ligne, qui ont révélé un intérêt marqué pour des questions telles que le développement du large bande, la cybersécurité et les villes intelligentes.

M. Sharafat a mis en évidence le regroupement des Questions à l'étude dans un souci d'efficacité, et a présenté les projets visant à fusionner des sujets apparentés, tout en veillant à garantir l'inclusion au sein des équipes de direction. Il a également souligné l'importance des contributions soumises à son groupe par les États Membres et les groupes régionaux pour représenter les perspectives régionales lors des discussions à venir. En conclusion, M. Sharafat a encouragé les participants à continuer de soumettre des contributions afin que le document final tienne compte des différentes perspectives régionales et que les résultats soient présentés à la réunion du GCDT en mai 2025, avant la CMDT-25

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-INF/fr).

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 5(Rév.2).**

## 7.3 Avant-projet de Déclaration de la CMDT-25

[Document 7(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0007/fr): le document intitulé "**Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration**" a été présenté par M. Abdulkarim Oloyede, Président du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration de la CMDT, qui a présenté un rapport d'activité sur les travaux du Groupe, y compris sur les réunions tenues.

M. Oloyede a expliqué aux participants à la RPM-ASP que le Groupe de travail avait tenu à ce jour trois réunions, au cours desquelles un avant-projet avait été élaboré, comprenant les commentaires des parties prenantes. Le thème proposé pour la Déclaration de la CMDT de 2025, à savoir "Une connectivité universelle, efficace et financièrement abordable pour un avenir numérique inclusif et durable", a été accepté sur le principe, aucune objection n'ayant été formulé pour le moment. Le projet suit la structure de la Déclaration de Kigali, qui comprend une introduction, le texte de la déclaration, des engagements et un appel à l'action. Le Groupe de travail a également veillé à ce qu'il soit aligné sur les priorités de l'UIT-D et les discussions tenues au sein des autres groupes de travail du GCDT.

M. Oloyede a précisé les prochaines étapes, notamment la poursuite de la collaboration avec les organisations régionales de télécommunication. L'objectif est d'améliorer le projet et de le présenter au GCDT à sa prochaine réunion pour qu'il l'examine plus en détail, avant sa soumission à la CMDT-25. M. Oloyede a souligné l'approche inclusive adoptée et a encouragé les États Membres à contribuer activement aux travaux de la réunion à venir (pendant la réunion de 2025 du GCDT) et à l'élaboration de l'avant-projet proposé, en particulier en vue de la réunion du GCDT de mai 2025.

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-INF/fr).

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 7.**

## 7.4 Règlement intérieur de l'UIT-D (Résolution 1 de la CMDT)

Aucune contribution particulière n'ayant été soumise au titre de ce point de l'ordre du jour, il a été examiné dans le cadre des discussions au titre du point 7.5 de l'ordre du jour, qui portaient sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT.

## 7.5 Rationalisation des Résolutions de la CMDT

[Document 6](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0006/fr): le document intitulé "**Rapport d'activité sur les travaux du GT-GCDT-SR**" a été présenté par Mme Andrea Grippa, Vice-Présidente du GT-GCDT sur la rationalisation des Résolutions. Elle a présenté les activités du Groupe de travail, en indiquant que quatre réunions avaient été tenues à ce jour, l'accent étant mis sur l'examen des Résolutions de la CMDT existantes et l'identification des possibilités d'en renforcer la cohérence et la pertinence. Elle a expliqué l'approche adoptée, consistant à regrouper les Résolutions en groupes thématiques, avec des volontaires chargés de coordonner le processus d'examen pour chaque groupe de Résolutions. Le Groupe a proposé un regroupement thématique des Résolutions en dix catégories, avec notamment les catégories suivantes: information et statistiques, coopération régionale, infrastructure, environnement, considérations liées à l'égalité hommes-femmes et à la jeunesse, cybersécurité et accessibilité. Mme Grippa a insisté sur les prochaines réunions prévues le 26 mars et le 2 mai, lors desquelles le Groupe de travail établira la version finale des contributions et élaborera un rapport détaillé à l'intention du GCDT. Elle a réitéré son appel afin d'inviter des volontaires supplémentaires à contribuer au processus d'examen, en particulier pour les quatre derniers groupes de Résolutions nécessitant la poursuite du travail d'analyse.

La présentation est accessible via ce [lien](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-INF/fr).

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 6.**

# 8 Établissement des priorités pour les initiatives régionales, les projets qui leur sont associés et les mécanismes de financement

Le Président de la RPM-ASP a invité les auteurs des documents à présenter leurs contributions sur les priorités régionales. Les contributions suivantes ont été présentées:

[Document 9](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0009/fr): le document intitulé "**Réunion préparatoire régionale pour la région Asie-Pacifique en vue de la CMDT-25 (RPM-ASP)**" a été présenté par le délégué de la Télécommunauté Asie‑Pacifique (APT). Il contient l'ordre du jour et une description des objectifs de la 3ème réunion du Groupe de préparation de l'APT en vue de la CMDT-25, qui a eu lieu les 17 et 18 mars 2025 à Bangkok (Thaïlande). Ce document souligne combien il est important de tenir compte des dernières avancées dans le domaine des télécommunications et des TIC, ainsi que de traiter des besoins des administrations des États Membres de l'APT dans les initiatives régionales pour l'Asie‑Pacifique. La proposition figurant dans ce document porte sur les projets d'initiatives régionales et leurs objectifs respectifs, lesquels constituent la contribution aux travaux de la Réunion préparatoire régionale pour la région Asie-Pacifique. Il est souligné que les initiatives régionales y sont mises à jour et alignées sur les besoins actuels des administrations des États Membres.

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 9.**

[Document 10](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0010/fr): le document intitulé "**Réunion préparatoire régionale pour la région Asie‑Pacifique en vue de la CMDT-25 (RPM-ASP)**" a été présenté le délégué de Samoa. Il met en avant la détermination du Samoa à progresser sur la voie de la transformation numérique, à renforcer l'infrastructure des TIC et à améliorer la cybersécurité pour parvenir à un développement durable et assurer la résilience. Le Samoa est un petit État insulaire en développement et, à ce titre, il se heurte à des difficultés qui lui sont propres dans les domaines de la connectivité, du renforcement des capacités et de la résilience en cas de catastrophe et qui nécessitent une coopération régionale et l'appui de l'UIT. Ce document contient plusieurs propositions d'activités portées à l'attention de l'UIT, notamment l'élaboration de mécanismes innovants de financement de projets d'infrastructure TIC dans les zones isolées et mal desservies, la mise en place de programmes de renforcement des capacités pour l'acquisition de compétences numériques et des initiatives relatives à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour assurer la gestion des catastrophes et la résilience des TIC afin de faire face aux effets des changements climatiques.

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 10.**

[Document 11](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0011/fr): le document intitulé "**Solutions satellitaires pour parvenir au service universel: réduire la fracture numérique**" a été soumis par la GSOA. Ce document insiste sur l'importance de la connectivité universelle pour la croissance socio-économique et l'inclusion mondiale et met en lumière les difficultés rencontrées pour parvenir à cet objectif, telles que les disparités économiques et les coûts de l'infrastructure. Dans ce document, il est proposé de mettre à profit les technologies satellitaires pour surmonter ces difficultés, en encourageant des politiques inclusives, une collaboration intersectorielle et des solutions innovantes pour faire en sorte que toutes les régions, aussi isolées et mal desservies soient-elles, soient connectées. Il est proposé d'inviter la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-25) à prendre des mesures pour promouvoir ces stratégies et à organiser les priorités de l'UIT-D afin d'éviter les doublons et de fournir des orientations ciblées aux administrations.

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note du Document 11.**

[Document 12](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0012/fr): le document intitulé "**Dynamiser les économies numériques grâce à une connectivité renforcée et à l'innovation dans le domaine du large bande dans la région Asie‑Pacifique**" a été présenté par le délégué du Pakistan. Le document contient une proposition d'initiative visant à fournir un appui ciblé aux pays les moins avancés (PMA) de la région Asie‑Pacifique, en s'attachant à mettre en place une connectivité efficace et à développer l'infrastructure large bande. Il y est souligné que l'objectif de la proposition est de réduire la fracture numérique et de promouvoir une transformation numérique inclusive en garantissant des services de télécommunication abordables et accessibles. Cette proposition comprend les résultats attendus en matière de remise en état et de développement des infrastructures, d'élargissement de l'accès aux services électroniques, de mise à profit des communications par satellite et de conclusion de partenariats au service de la croissance économique.

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 12.**

[Document 13](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0013/fr): le document intitulé "**Préparer les forces de demain: donner davantage de place à l'inclusion et à la participation des jeunes au sein des commissions d'études de l'UIT-D dans la région Asie-Pacifique**" a été présenté par le délégué du Pakistan. Dans ce document, il est proposé de maintenir et de renforcer l'inclusion des jeunes dans les travaux du Secteur de l'UIT-D et dans les résultats attendus des initiatives régionales. La proposition consiste à appeler les PMA et les membres de l'UIT de la région Asie-Pacifique à inclure des jeunes dans les délégations prenant part aux travaux des commissions d'études, à tirer parti de leurs compétences spécialisées, à les encourager à présenter des contributions et faire part de leurs points de vue, ainsi qu'à organiser des manifestations parallèles à leur intention dans le cadre des réunions des commissions d'études de l'UIT-D, des projets communs et des tables rondes.

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 13.**

[Document 14](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0014/fr): le document intitulé "**Propositions de modification des initiatives régionales pour l'Asie-Pacifique (ASPS)**" a été présenté par le délégué de l'Inde. Ce document contient des propositions portant sur les modifications à apporter aux initiatives régionales existantes, ainsi qu'une proposition de nouvelle initiative régionale. Les modifications consistent à prendre en compte les technologies nouvelles et émergentes ainsi que leur pouvoir de transformation, à faire référence à un accès universel et résilient aux TIC et à l'infrastructure, aux systèmes d'alerte avancée et à des TIC respectueuses de l'environnement. La nouvelle initiative régionale proposée vise à créer un écosystème propice pour l'innovation numérique, qui appuie le progrès technologique, encourage la transformation de technologies nouvelles et émergentes en véritables produits et réponde aux besoins particuliers des start-up, des micro, et petites et moyennes entreprises et des pôles d'innovation universitaires, en accordant une attention particulière aux pays en développement.

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 14.**

[Document 15](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0015/fr): le document intitulé "**Éliminer les obstacles nuisant à l'adoption de l'Internet mobile**" a été présenté par le délégué de la GSM Association (GSMA). Ce document expose le point de vue de l'industrie mobile sur l'action menée pour réduire la fracture numérique et met en évidence deux groupes distincts de e personnes exclues du numérique: les personnes exclues en raison d'un déficit de couverture et les personnes exclues en raison d'un déficit d'utilisation. Il est proposé d'inviter la CMDT-25 à prendre des mesures pour reconnaître combien il est urgent de s'attaquer au problème du déficit d'utilisation, qui concerne aujourd'hui davantage de personnes que le déficit de couverture, et à encourager une action collective pour éliminer les obstacles liés à la demande, dans le cadre de l'action globale menée par l'UIT pour accroître l'inclusion numérique.

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 15.**

[Document 16](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0016/fr): le document intitulé "**Document d'information sur le premier Dialogue ministériel sur les TIC pour le Pacifique tenu à Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée) le 28 août 2023**" a été présenté par le délégué de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Dans ce document, il est proposé d'instaurer une collaboration avec l'APT et les États Membres de l'UIT pour harmoniser les priorités régionales en matière de TIC, appuyer la création d'un bureau sous-régional de l'UIT et mobiliser des ressources pour mettre en œuvre le Plan d'action de la Déclaration de Lagatoi. Selon cette proposition, qui nécessite des travaux et des efforts conjoints dans la région Pacifique, les États Membres de la région Asie-Pacifique, les organisations internationales et les partenaires de développement seraient invités à fournir un appui prenant la forme d'une assistance technique, d'activités de renforcement des capacités, de financement et de partenariats, et un bureau de zone de l'UIT dans le Pacifique serait créé.

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note avec satisfaction du Document 16.**

Travaux du groupe de rédaction de la plénière de la RPM

À l'issue de l'examen de toutes les documents soumis, un groupe de rédaction sur les initiatives régionales a été créé afin d'élaborer les initiatives régionales pour la région Asie-Pacifique qui seront mises en œuvre pendant la période 2026-2029. Ce Groupe était présidé par Mme Tupou'tuah Baravilala, Vice-Présidente de la RPM, assistée de Mme Memiko Otsuki, Présidente du Groupe de travail 3 du Groupe de préparation de l'APT en vue de la CMDT-25.

Le groupe de rédaction a tenu une séance le 20 mars 2025, de 11 h 45 à 17 h 30, et s'est mis d'accord sur les projets d'initiatives régionales, en s'appuyant sur la mise en œuvre réussie des initiatives régionales existantes pour la région Asie-Pacifique et sur toutes les contributions écrites soumises à la Réunion préparatoire régionale pendant ses séances plénières.

Les résultats des travaux du groupe de rédaction ont été présentés le deuxième jour de la RPM‑ASP et publiés dans le [Document DT/3](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-250320-TD-0003/fr). En conséquence, les propositions d'initiatives régionales suivantes ont été approuvées:

– **ASP1**: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, y compris des pays insulaires du Pacifique, et des pays en développement sans littoral

– **ASP2**: Tirer parti des télécommunications/TIC pour appuyer une transformation numérique inclusive et durable

– **ASP3**: Promouvoir le développement de l'infrastructure pour renforcer la connectivité numérique et connecter ceux qui ne le sont pas encore

– **ASP4**: Permettre la mise en place d'un secteur des télécommunications/TIC innovant et durable

– **ASP5**: Appuyer un environnement des télécommunications/TIC sûr, sécurisé et résilient

# 9 Divers

Les points suivants ont été traités au titre de ce point de l'ordre du jour:

– Le projet de rapport final du Forum régional sur le développement de 2025 a été présenté. Les participants à la RPM-ASP ont accueilli avec satisfaction ce rapport qui a été publié dans un document d'information ([INF/9](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-INF-0009/fr)) de la RPM-ASP.

– Une présentation ([INF/3](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-INF-0003/fr)) donnant des informations actualisées concernant le Sommet mondial de la jeunesse organisé à Varadero (Cuba), du 11 au 13 mars 2025 et accompagnée d'une [vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=QvCYhjH9gKs) de la manifestation a été faite.

– Un représentant de l'Azerbaïdjan a fait le point sur le travail de préparation en cours en vue de la CMDT qui se tiendra à Bakou, du 17 au 28 novembre 2025. Les participants à la RPM-ASP ont accueilli avec satisfaction ces informations.

**Les participants à la RPM-ASP ont pris note de ces informations.**

# 10 Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture de la RPM-ASP a été marquée par les remarques de clôture prononcées par le Directeur du BDT, M. Cosmas Luckyson Zavazava, et le Président de la RPM, M. Saneh Saiwong.

Dans son allocution, le Directeur du BDT a exprimé sa sincère gratitude à la NTBC qui a accueilli la manifestation, en particulier à M. Saneh Saiwong qui a assuré de main de maître la présidence de cette réunion préparatoire régionale. Il a en outre adressé ses remerciements aux États Membres, aux Membres de Secteur et à tous les participants, sur place ou à distance, pour leur rôle actif dans les discussions qui ont contribué à définir les projets d'initiatives régionales pour le prochain cycle d'études. Il a insisté sur le fait que ces initiatives seraient soumises à la Conférence mondiale de développement des télécommunications en novembre, afin de faire en sorte que les priorités des pays de la région soient représentées.

M. Zavazava a de nouveau indiqué que le Secrétariat de l'UIT était déterminé à fournir un appui aux États Membres pour les aider à préparer la CMDT et à atteindre leur objectif plus large, qui est de parvenir à une connectivité universelle et efficace. Soulignant une vision commune et la détermination partagée en vue d'obtenir des résultats concret dans le cadre du principe BDT4Impact, il a réaffirmé que l'UIT cherchait avant tout à produire des résultats tangibles. M. Zavazava a également présenté une vidéo des temps forts avant de conclure.

Après l'allocution de M. Zavazava, M. Saiwong a prononcé son allocution de clôture et a remercié l'UIT, les États Membres et tous les participants pour leur engagement et leur esprit de collaboration. M. Saiwong a mis en avant les grandes priorités définies lors de la RPM.

Dans le cadre de la cérémonie, des certificats de remerciement ont été remis à M. Saiwong, Président de la RPM, en reconnaissance de la manière remarquable dont il a conduit les travaux tout au long de la RPM, et à l'APT pour sa contribution aux travaux préparatoires en vue de la CMDT-25.

Annexe 1

Propositions d'initiatives régionales pour l'Asie-Pacifique
pour la période 2026-2029

|  |
| --- |
| (Projets d')Initiatives régionales pour l'Asie-Pacifique |
| **ASP1**: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, y compris des pays insulaires du Pacifique, et des pays en développement sans littoral**Objectif**: Fournir une assistance particulière aux pays les moins avancés (PMA), aux petits États insulaires en développement (PEID), y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux pays en développement sans littoral (PDSL), afin d'aider à répondre à leurs priorités dans le domaine des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC).**Résultats attendus:**1) Élaboration de cadres politiques et réglementaires relatifs à l'infrastructure large bande ainsi qu'aux applications des TIC et à la cybersécurité, compte tenu des besoins particuliers des PMA, des PEID, y compris des pays insulaires du Pacifique, et des PDSL.2) Renforcement des capacités humaines pour relever les défis de demain en matière de politiques et de règlementations relatives aux télécommunications/TIC.3) Promotion d'un accès large bande résilient, universel et efficace dans les PMA, les PIED y compris les pays insulaires du Pacifique, et aux PDSL, en particulier dans les communautés isolées.4) Fourniture d'une assistance aux PMA, aux PEID, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux PDSL en ce qui concerne le déploiement d'applications des télécommunications/TIC relatives à la gestion des catastrophes, s'agissant de la prévision des catastrophes, de la planification préalable aux catastrophes, du suivi des catastrophes, de l'adaptation à leurs effets et de l'atténuation de ces derniers, de l'intervention en cas de catastrophes ainsi que de la remise en état et du rétablissement des réseaux de télécommunication/TIC, en fonction de leurs besoins prioritaires.5) Fourniture d'une assistance aux PMA, aux PEID, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux PDSL dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs arrêtés à l'échelle internationale, tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA, le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les PEID et le Programme d'action de Vienne pour les PDSL. |
| **ASP2**: Tirer parti des télécommunications/TIC pour appuyer une transformation numérique inclusive et durable**Objectif**: Aider les États Membres à utiliser les TIC et les technologies émergentes pour parvenir à une transformation numérique inclusive et durable en renforçant les capacités humaines et institutionnelles, en réduisant les disparités en matière de numériques, en améliorant et renforçant les compétences numériques, en réduisant l'écart entre les hommes et les femmes, et en aidant les groupes potentiellement en situation de vulnérabilité[[1]](#footnote-2).**Résultats** **attendus:**1) Élaboration de politiques, de stratégies et de lignes directrices pour appuyer une transformation numérique efficace et durable dans les secteurs public et privé, notamment des politiques, stratégies et lignes directrices pour appuyer le passage à une administration publique en ligne et l'utilisation des télécommunications/TIC émergentes.2) Création d'un registre de tous les travaux menés par l'UIT dans le domaine de la transformation numérique depuis la Conférence mondiale de développement des télécommunications (Kigali, 2022), qui devra être mis à jour chaque année.3) Accélération de l'état de préparation de l'infrastructure numérique grâce au déploiement rapide d'une infrastructure et de plates-formes appropriées sur lesquelles repose la fourniture de services de télécommunication/TIC afin d'améliorer la fourniture de services à valeur ajoutée dans des domaines tels que la santé, l'éducation, les changements climatiques et l'environnement, l'agriculture et les services financiers. Dans le cadre de ce processus, il est également possible d'avoir recours à des canaux de financement diversifiés, y compris les fonds et les ressources des banques de développement pour la relance de l'économie.4) Élaboration de programmes intersectoriels nationaux ou régionaux sur la maîtrise des outils numériques, l'acquisition de compétences numériques et TIC et l'inclusion numérique pour appuyer la participation de tous à la transformation numérique, former un main-d'œuvre qualifiée dans le secteur des télécommunications/TIC et accroître la demande de services de télécommunications/TIC. Ces programmes devraient également tenir compte des groupes potentiellement en situation de vulnérabilité[[2]](#footnote-3).5) Renforcement des capacités humaines afin de réduire l'écart en matière de normalisation, notamment collaboration avec le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT et avec d'autres organisations de normalisation.6) Renforcement de la coopération internationale relative aux technologies nouvelles et émergentes dans le domaine des télécommunications/TIC, pour faire en sorte que tous les pays puissent tirer parti de la transformation numérique et contribuer à la chaîne de valeur mondiale. |
|
| **ASP3**: Promouvoir le développement de l'infrastructure pour renforcer la connectivité numérique et connecter ceux qui ne le sont pas encore**Objectif**: Aider les États Membres à développer les infrastructures des télécommunications/TIC pour faciliter la fourniture de services et d'applications financièrement abordables et efficaces, et connecter ceux qui ne le sont pas encore.**Résultats attendus:**1) Passage/transition des réseaux analogiques à des réseaux numériques adaptés, utilisation de technologies filaires et hertziennes financièrement abordables (y compris l'interopérabilité de l'infrastructure des TIC) et optimisation de l'utilisation du dividende numérique.2) Utilisation optimale des technologies nouvelles et émergentes en vue du développement des réseaux de communication, y compris la 5G.3) Renforcement des capacités nécessaires pour examiner et réviser, si nécessaire, les objectifs nationaux existants en matière de large bande, afin de fournir un accès large bande dans les zones non desservies ou mal desservies, en particulier les communautés isolées, de promouvoir un accès au large bande financièrement abordable, en particulier pour les groupes potentiellement en situation de vulnérabilité[[3]](#footnote-4), de développer et utiliser efficacement le fonds pour le service universel et d'élaborer des modèles économiques viables, sur le double plan financier et opérationnel.4) Promotion des points d'échange Internet (IXP) et des initiatives de connectivité communautaire comme solutions à long terme pour améliorer la connectivité et le déploiement de réseaux et d'applications IPv6 et mesures propres à faciliter le passage du protocole IPv4 au protocole IPv6.5) Renforcement des capacités d'exécution des procédures de conformité et d'interopérabilité (C&I) et mesures propres à faciliter la mise en place de systèmes C&I communs au niveau régional ou sous-régional (y compris l'adoption et l'application d'accords de reconnaissance mutuelle).6) Renforcement des capacité pour traiter les questions relatives à la gestion du spectre, y compris la planification des fréquences radioélectriques, le redéploiement du spectre, l'amélioration des systèmes de contrôle des émissions et les mesures propres à faciliter l'application œuvre des décisions des conférences mondiales des radiocommunications.7) Renforcement des compétences en matière de développement et d'utilisation des services reposant sur des réseaux de Terre et autres que des réseaux de Terre.8) Amélioration de la connectivité à l'échelle régionale dans le domaine des TIC/télécommunications et renforcement de la coopération avec les organisations internationales ou régionales dans le cadre de programmes comme l'autoroute de l'information dans la région Asie-Pacifique. |
| **ASP4**: Permettre la mise en place d'un secteur des télécommunications/TIC innovant et durable**Objectif**: Aider les États Membres à élaborer des cadres politiques et réglementaires adaptés propres à encourager l'innovation, les investissements et la durabilité dans l'ensemble du secteur des télécommunications/TIC, en permettant une innovation centrée sur les TIC et la croissance des start-up et des micro, petites et moyennes entreprises, tout en tenant également compte de la nécessité d'assurer la durabilité.**Résultats** **attendus:**1) Mise en place d'environnements politiques et réglementaires propices et échanges de bonnes pratiques pour encourager l'innovation, entrepreneuriat et les investissements dans le secteur des télécommunications/TIC.2) Élaboration et examen de stratégies, programmes nationaux, politiques et cadres réglementaires relatifs aux TIC propres à mettre en évidence les obstacles à l'entrée et à appuyer l'arrivée, la croissance et la connectivité pour les start-up et des micro, petites et moyennes entreprises, à faciliter la transformation numérique et à permettre l'adoption de technologies de télécommunication/TIC nouvelles et émergentes.3) Mise en place d'un environnement propice qui encourage les start-up et les micro, petites et moyennes entreprises à concevoir et produire au niveau local des équipements de télécommunication/TIC et qui permette de sensibiliser davantage à la question de la protection des droits de propriété intellectuelle et de renforcer les capacités en la matière.4) Promotion et échange de bonnes pratiques pour appuyer l'innovation centrée sur les TIC, notamment les pôles d'innovation, les pépinières d'entreprises, les accélérateurs et les programmes de mentorat, en mettant à profit, en autres, les centres d'innovation et d'accélération de l'UIT.5) Élaboration de cadres stratégiques et renforcement des capacités pour appuyer les activités de recherche‑développement, et la mise au point de produits.6) Élaboration de stratégies et de politiques nationales en matière d'innovation numérique et promotion des partenariats multi-parties prenantes et multisectoriel pour créer un secteur des télécommunications/TIC innovant, efficace et durable. |
| **ASP5**: Appuyer un environnement des télécommunications/TIC sûr, sécurisé et résilient**Objectif**: Aider les États Membres à concevoir et gérer des réseaux et des services sûrs, sécurisés, fiables et résilients et à surmonter les problèmes liés aux changements climatiques ainsi qu'à la gestion des catastrophes et des situations d'urgence.**Résultats attendus:**1) Recueil de stratégies nationales ou régionales, mise en place de capacités nationales ou régionales en matière de cybersécurité, par exemple des équipes d'intervention en cas d'incident informatique, et échange de bonnes pratiques, afin de favoriser une culture de la cybersécurité.2) Renforcement de la coopération et de la coordination institutionnelles entre les principaux acteurs et les principales parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial (notamment en organisant des cyberexercices) et renforcement de la capacité d'examiner les problèmes liés à la cybersécurité.3) Élaboration de programmes intersectoriels sur le renforcement des capacités en matière de cyberhygiène et de maîtrise des outils numériques destinés aux particuliers et aux entreprises, afin de promouvoir la confiance dans l'utilisation des télécommunications/TIC.4) Élaboration de plans nationaux sur les télécommunications d'urgence et d'initiatives fondées sur les télécommunications/TIC afin d'assurer la diffusion d'alertes précoces, des interventions rapides en cas de catastrophe et d'autres forme d'assistance humanitaire en cas de catastrophe ou et dans les situations d'urgence.5) Intégration de dispositifs de résilience face aux catastrophes dans les réseaux et infrastructures de télécommunication et élaboration de solutions faisant appel aux télécommunications/TIC (y compris l'utilisation des technologies hertziennes et satellitaires), afin d'améliorer la résilience des réseaux.6) Établissement de systèmes de contrôle et d'alerte précoce reposant sur des normes et raccordés aux réseaux nationaux et régionaux et utilisation accrue de systèmes de capteurs de Terre/spatiaux passifs ou actifs aux fins de la prévision et de la détection des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets.7) Promotion de lignes directrices et de bonnes pratiques pour mettre en place des télécommunications/TIC sûres afin d'appuyer et de protéger les consommateurs, y compris sur les questions liées au spam, à la fraude en ligne, à l'usurpation de l'identité de l'appelant, aux dispositifs de contrefaçon et au vol de dispositif mobile.8) Formulation de stratégies et de mesures globales visant à atténuer les effets dévastateurs des changements climatiques et à y faire face.9) Élaboration de politiques, de réglementations et de stratégies et plans d'action nationaux complets en matière de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques à l'appui d'une économie circulaire durable.10) Renforcement des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des politiques, réglementations et stratégies relatives à des télécommunications/TIC écologiquement durables et échange de bonnes pratiques et d'innovations en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique entre les secteurs, notamment ceux de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'agriculture, de l'administration publique et des services financiers. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Par groupes potentiellement en situation de vulnérabilité, on entend les personnes ayant des besoins particuliers, y compris les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. [↑](#footnote-ref-2)
2. Par groupes potentiellement en situation de vulnérabilité, on entend les personnes ayant des besoins particuliers, y compris les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. [↑](#footnote-ref-3)
3. Par groupes potentiellement en situation de vulnérabilité, on entend les personnes ayant des besoins particuliers, y compris les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. [↑](#footnote-ref-4)